

PV D'ASSEMBLEE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU NAC-AÏKIDO NORT-SUR-ERDRE LE 9 SEPTEMBRE 2022

ETAIENT PRÉSENTS

- M. Coussot Olivier
- M. Barreau William
- M. Couvrant Alain
- M. Bonraisin André
- Mme Debernardi Elodie
- M. Guillard Stéphane
- M. Jean Raphaël
- M. Marquis Christophe
- M. Moire Grégory
- M. Suffys Guillaume
- M. Gayrard Fabrice

DÉBUT DE SÉANCE 21H26

L'assemblée est présidée par M. Grégory Moire, président du NAC Aïkido, et le secrétariat assuré par M. Guillard.

Le président constate que 11 des membres sont présents. M. Cottez a donné procuration de sa voix à M. Bonraison. Mme Barbier a donné procuration de sa voix à Mme Debernardi. Le nombre total de voix est ainsi de 13.

M. Moire déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le président rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire :

- Modification de la date de clôture des comptes
- Ajout du terme « comité directeur »

MODIFICATION DES STATUTS

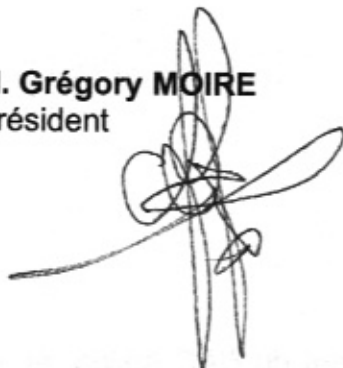
M. Moire présente les modifications souhaitées par le bureau dans les statuts de l'association, et qui justifient la tenue d'une telle assemblée extraordinaire :

- La clôture des comptes se tient désormais au 30 juin de chaque année et non plus au 31 juillet.
- Le terme « comité directeur » en usage dans nos réunions pourra être utilisé de manière synonyme et équivalente au terme « conseil d'administration ».

Après présentation de l'ensemble des modifications à apporter aux statuts de l'association, l'assemblée générale extraordinaire approuve à l'unanimité lesdites modifications, telles qu'elle lui ont été présentées.

L'ordre du jour terminé, le président M. Moire remercie l'ensemble des adhérents et déclare la fin de l'assemblée générale extraordinaire à 21h35.

M. Grégory MOIRE
Président



M. Stéphane GUILLARD
Secrétaire

